

## Délégation Animation-Formation-Prévention - Attribution de subventions aux associations des secteurs Prévention et Animation

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur** : La 13<sup>ème</sup> Commission propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes aux associations des secteurs Prévention et Animation Socio-Culturelle :

### Secteur Prévention

Espoir Drogue	40 000 F
---------------	----------

La dépense est à imputer sur les crédits inscrits au BP 1990 chapitre 945.92 article 657 code service 47040.

### Secteur Animation

La Palmeraie	5 000 F
Comité de Quartier Saint-Ferjeux pour l'organisation des 3 <sup>ème</sup> Rencontres Amateurs de la Photographie	1 000 F
Renaissance Sportive de Fontaine Ecu	4 485 F
Association Clairso	6 916 F

Ces deux subventions correspondent à la participation de la Ville au programme 1990 «Loisirs Quotidiens des Jeunes» financé conjointement par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

La dépense, soit 17 401 F, est à imputer sur les crédits inscrits au BP 1990 chapitre 945.90 article 657 code service 47030.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.